



L'heure de vérité sur le respect accordé aux psychologues par la DGAP

COMMUNIQUÉ : — Arbitrage sur le budget 2027 —

Depuis des mois, la DGAP multiplie les déclarations d'intérêt pour les psychologues. Les arbitrages sur les créations de postes 2027 vont permettre de mesurer la valeur de ces déclarations.

Suite à la création du corps des psychologues du ministère de la justice en 2022, la DGAP ne connaissait pas le nombre de psychologues exerçant au sein de sa direction. Aucun service ne s'est demandé combien de psychologues sont en fonction, combien sont nécessaires et donc de fait : combien de postes manquent-ils ?

► **FO Justice Psychologue a demandé et obtenu un groupe pour réaliser cette cartographie.**

Le constat, posé par **FO Justice Psychologue**, s'est révélé exact. Les psychologues sont le corps de la DGAP avec le plus faible taux de couverture et de loin : 62% au global et proche de 50% pour le PEP et en SPIP. Derrière ces taux, ce sont des missions non couvertes, des collègues seuls face à des charges intenable.

En juillet dernier, la DGAP reconnaissait que, sans portage national, les postes de psychologues sont effectivement la variable d'ajustement budgétaire des DISP tout en nous assurant de sa considération pour nos fonctions.

Le ministre lui-même, dans ses deux réponses aux lettres ouvertes de **FO Justice**, assurait souscrire « à la nécessité de disposer d'une vision pluriannuelle et prospective des besoins de recrutement sur ce corps ».

Nous pourrions donc imaginer que la DGAP sensible aux directives du ministre et émue de cette situation, mesurant l'importance de nos fonctions comme elle aime à le rappeler, a prévu un plan de résorption de cet écart.

Nous pourrions également supposer que cette année serait enfin la première année où la DGAP demande des créations de poste. Demandes qui n'ont jamais été réalisées malgré trois concours et trois années d'exercice budgétaire depuis la création du corps.... Contrairement à la DPJJ et la DSJ qui ont toutes les deux créé des postes au-delà de la transformation de contractuel à titulaire.

Pour 2027, la DGAP a d'abord annoncé la demande de création de 10 ETP de psychologues dans le budget. Ce chiffre, bien que faible, aurait le mérite d'envoyer un signal et de poser la première pierre du respect, au-delà des paroles.

.../...

FO Justice apprend que désormais, face à la pression budgétaire, la centrale s'apprête à appliquer la même recette que les DISP et ne demander **AUCUNE** création de postes de psychologue au profit des autres corps !

Après tout, quel risque à mépriser une année supplémentaire ces collègues qui portent leurs missions à bout de bras, soutiennent les personnels, accompagnent la population sous-main de justice et sont indispensables aux recrutements des autres corps alors même que leurs propres recrutements sont au point mort ? **La situation en serait même cocasse si elle n'était dramatiquement irrespectueuse.**

► **FO Justice Psychologue exige :**

- **RÉTABLIR** le projet de créations de postes de psychologues pour 2027 avec un chiffre décent
- **PORTER** les besoins auprès du secrétariat général afin d'**obtenir un concours** sur lequel adosser les demandes de création de postes
- **FLÉCHER** budgétairement les postes de psychologue dans les DISP pour qu'ils cessent d'être arbitrés au détriment du corps.
- **CRÉER** un poste de psychologue coordonnateur national, qui sera à même de porter l'intérêt des psychologues au sein de la direction générale.

Les arbitrages ne sont pas rendus. La DGAP a encore le choix entre la considération qu'elle affiche et celle qu'elle pratique.

**Compter les psychologues pour ne jamais les renforcer,
c'est organiser leur effacement !**

► Si vous souhaitez partager votre regard sur la situation de notre corps et des actions que nous mettons en œuvre, nous vous invitons à nous écrire sur ► psy@fojustice.fr

► Nous sommes également à vos côtés pour vous accompagner dans votre situation individuelle, contactez-nous sans hésiter. Et si vous souhaitez vous engager, à quelque niveau que ce soit, nous serons ravis de vous accueillir.

FO Justice – Psy – le 12 Octobre 2026